



HORIZON 2015

REVUE ÉLECTRONIQUE MENSUELLE D'INFORMATION ET D'ANALYSE D'AFRICA 21 SUR LES ENJEUX DU DÉVELOPPEMENT SOCIO-ÉCONOMIQUE DURABLE DE L'AFRIQUE AU SEIN DE LA GENÈVE INTERNATIONALE

Edito

Trop vite oubliés ?

Le Secrétaire général de l'ONU, Ban Ki Moon, a organisé le 18 août à New York un événement spécial -entouré de jeunes pour l'occasion- afin de symboliser les 500 derniers jours qu'il reste avant l'échéance des Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD).

Depuis le Sommet du Millénaire en 2000 et la feuille de route qui avait été définie pour lutter contre la pauvreté, la faim et la maladie, beaucoup de choses se sont passées.

Certaines régions du monde ont connu des progrès extraordinaires en termes de développement, à l'image de la Chine. Les pays d'Afrique du Nord ont quasiment tous réussi à atteindre les OMD. En revanche, nombreux sont ceux qui prédisaient un échec en Afrique Subsaharienne. Beaucoup de pays africains n'atteindront probablement pas l'ensemble des OMD.

Cependant, en regardant dans les détails, la situation est beaucoup plus nuancée qu'il n'y paraît. Certes certains pays ont éprouvé ou éprouvent actuellement des crises majeures (RDC, Centrafrique, Soudan du Sud), plombant les données à l'échelle du continent. Face à cette donne, néanmoins, la plupart des Etats africains ont connu des progrès importants sur plusieurs OMD. Une dynamique a été mise en route dans ces pays à travers les plans nationaux de développement, freinée malheureusement par la crise économique de 2008.

L'été est propice à l'introspection et aux bilans. C'est pourquoi, pour ce numéro d'août 2014 Africa 21 se penche sur les résultats des OMD en Afrique en prenant l'exemple spécifique du Sénégal.

Sommaire

Edito p. 1

New York: le processus en cours de l'Agenda de développement post-2015

Dernière réunion du Groupe d'experts intergouvernemental sur le financement du développement durable, p. 2

La révolution des données pour le développement durable, p. 3

Résolution pour améliorer le fonctionnement du Conseil de sécurité dans le cadre de la prévention des conflits, p. 3

Addis Abeba

Débat sur le cadre de responsabilisation en Afrique dans l'optique de l'après 2015, p. 4

De la Genève Internationale et de ses organisations

Proposition d'objectif n°3 : « assurer une vie saine et promouvoir le bien être à tous les âges »

Réponse internationale à une urgence mondiale: le cas d'Ebola, par Rafal Baranowski, p. 5

Proposition d'objectif n°6 : « assurer la disponibilité et la gestion durable de l'eau et l'assainissement pour tous »

Entrée en force de la Convention des Nations unies sur les cours d'eau, p. 7

Proposition d'objectif n°8 : « promouvoir une croissance économique soutenue, durable et inclusive, le plein emploi productif et le travail décent pour tous »

Sécurité et santé au cœur du monde du travail à Francfort, p. 8

Proposition d'objectif n°13 : « prendre des mesures urgentes pour combattre le changement climatique et ses effets »

Le futur de la météo à l'ordre du jour, p. 9

Santé et changement climatique au menu d'une conférence de trois jours à l'OMS, p. 10

Proposition d'objectif n°15 : « protéger, restaurer et promouvoir l'utilisation durable des écosystèmes terrestres, gérer durablement les forêts, combattre la désertification, et arrêter et renverser la dégradation des sols et arrêter la perte de biodiversité »

Le Dialogue de Caux sur la terre et la sécurité 2014, p. 11

Bilan du développement de l'Afrique un an avant la fin des OMD, exemple choisi du Sénégal

OMD 1 : éliminer l'extrême pauvreté et la faim, p. 13

OMD 2 : assurer l'éducation primaire pour tous, p. 14

OMD 3 : promouvoir l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes, p. 15

OMD 4 : réduire la mortalité infantile, p. 16

OMD 5 : améliorer la santé maternelle, p. 17

OMD 6 : combattre le VIH/sida, le paludisme et d'autres maladies, p. 19

OMD 7 : assurer un environnement durable, p. 21

OMD 8 : mettre en place un partenariat mondial pour le développement, p. 23

Abréviations/Veille documentaire/Agenda/Annonces/Sponsor, pp. 25-27

New York: le processus en cours de l'Agenda de développement post-2015



Dernière réunion du Groupe d'experts intergouvernemental sur le financement du développement durable

Du 4 au 8 août 2014 a eu lieu à New York la 5e Session du Groupe d'experts intergouvernemental sur le financement du développement durable à l'issue de laquelle a été publié la « *version préliminaire non éditée du rapport du Comité intergouvernemental d'experts sur le financement du développement durable* ». Ce rapport doit être remis à l'Assemblée générale de l'ONU.

La base du travail du Groupe d'experts, s'est faite sur le Consensus de Monterrey de la Conférence internationale sur le financement du développement (2002), tout en intégrant de manière plus approfondie la dimension spécifique du développement durable.

Les capacités de financement existent. Cependant les investissements liés au développement durable sont moins attractifs pour le secteur privé, et la mobilisation du financement public n'est pas suffisante. C'est pourquoi, d'après les experts, il faut créer des incitations à travers un cadre politique, pour que le secteur privé s'oriente dans ce type d'investissement ; il faut aligner les incitations privées avec les objectifs publics.

En parallèle, les questions de gouvernance telle que la lutte contre la corruption prennent toute leur place.

Au final, conclut le rapport, la solution du financement n'est pas simple. Elle repose sur une « boîte à outils » contenant à la fois des options politiques, des réglementations, des institutions, des programmes mais aussi des instruments, dont les gouvernements se serviront au moment approprié (en fonction de la situation de base du pays et de la conjoncture).

Le Groupe d'experts propose une approche cohérente entre stratégies nationales de financement du développement durable, fondée sur le principe de l'appropriation nationale et soutenue par le partenariat mondial pour le développement durable.

Sources :

[ICESDF Concludes Work, Forwards Report to UNGA; IISD, New York, 8 August 2014.](#)

[Update on the work of the Intergovernmental Committee of Experts on Sustainable Development Financing \(ICESDF\); UN-NGLS, New York, August 2014.](#)

[Report of the Intergovernmental Committee of Experts on Sustainable Development Financing Final Draft; 8 August 2014.](#)

La révolution des données pour le développement durable

Le Secrétaire général de l'ONU vient de créer un groupe de conseil d'experts indépendants sur « la révolution des données pour le développement durable » pour une vision ambitieuse et réalisable des futurs objectifs de développement post-2015. Ce groupe est composé de 24 experts issus de la société civile, du secteur privé, des universités, des gouvernements et des organisations internationales. Il sera co-présidé par le professeur Enrico Giovannini d'Italie (statisticien et économiste, personnalité politique indépendante) et M. Robin Li, de Chine (fondateur du moteur de recherche chinois Baidu). Il devra rendre cet automne au Secrétaire général un rapport devant compléter celui que ce dernier doit rédiger à la demande des États membres des Nations unies dans le cadre de l'adoption de l'agenda post-2015. Il portera sur les mesures qui doivent être prises pour combler les lacunes dans les données et renforcer les capacités statistiques nationales (un enjeu très important pour les États africains).

Source :

[Data revolution advisory group named by UN Secretary-General; UN Newscenter, New York, 29 August 2014.](#)

Résolution pour améliorer le fonctionnement du Conseil de sécurité dans le cadre de la prévention des conflits

La Résolution 2171 (2014) sur la prévention des conflits a été adoptée par le Conseil de sécurité de l'ONU le 21 août 2014 en séance du matin. Sur invitation du Royaume-Uni qui préside pour le mois d'août le Conseil, 57 délégations se sont exprimées sur la prévention des conflits et ont reconnu d'après le Département de l'information de l'ONU, que le « bilan du Conseil était mitigé ». Les exemples des crises actuelles ont abondamment été cités, à savoir : Syrie, Moyen-Orient, Iraq, Soudan du sud et République centrafricaine.

La résolution engage les États membres à prendre des mesures « rapides et efficaces » pour prévenir les conflits armés avec tous les moyens nécessaires à disposition (voir chapitre VI de la Charte des Nations unies en matière de négociation, enquête, médiation, conciliation, arbitrage, règlement judiciaire et recours aux organisations régionales et internationales). Ainsi, la résolution prévoit également que le Secrétaire général peut porter une situation devant le Conseil de sécurité et demander l'envoi de « missions politiques de prévention ». A ce titre, les États présents ont reconnu le rôle essentiel du Haut-Commissariat des Nations Unies aux Droits de l'homme en matière de prévention.

Lors de la séance, il a été évoqué des travaux en cours portant sur le renoncement volontaire et collectif à l'usage du droit de veto en cas d'atrocité de masse.

Le Conseil de sécurité, en partenariat avec le Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme, joue un rôle important dans la réalisation du futur Objectif de développement durable portant sur les sociétés pacifiques et la bonne gouvernance (voir proposition d'ODD n° 16).

Source :

[Le Conseil de sécurité se déclare disposé à examiner les signes avant-coureurs des conflits et à envoyer des « missions politiques de prévention » si les circonstances s'y prêtent; Conseil de sécurité, Département de l'information des Nations unies, New York, 21 août 2014.](#)

Addis Abeba



Débat sur le cadre de responsabilisation en Afrique dans l'optique de l'après 2015

La Commission de l'Union africaine, l'UNECA et le PNUD ont organisé du 21 au 23 août à Addis Abeba un forum afin d'échanger avec la société civile, les médias, les représentants des gouvernements et des organisations internationales sur l'élaboration de propositions pour assurer un cadre de responsabilisation pour le Programme de développement de l'après 2015 de l'ONU. L'objectif de ce forum est de nourrir le rapport que le Secrétaire général de l'ONU, Ban Ki Moon est en train d'élaborer pour la prochaine Assemblée générale à New York en septembre prochain.

Plusieurs éléments clés sont ressortis des échanges entre les participants, dont :

- L'importance des statistiques pour l'élaboration d'un cadre de responsabilisation incluant tous les acteurs du processus, y compris la société civile. En outre, une forte culture de l'information basée sur les données exactes et à jour et sur une culture de la preuve a été mise en avant.
- L'Afrique ne part pas de zéro car il existe déjà des mécanismes aux échelons régionaux, nationaux et au niveau continental comme le Mécanisme africain d'évaluation par les pairs. Il faut s'appuyer sur ces structures, leur donner les moyens et les améliorer quand c'est nécessaire.

- L'architecture de responsabilisation en Afrique doit s'aligner sur les meilleurs standards mondiaux.
- Des mécanismes participatifs et des principes comme l'« open data » (données ouvertes) doivent être généralisés pour que les citoyens puissent si nécessaire demander des comptes à leur dirigeants (selon les principes de démocratie, de bonne gouvernance et de transparence).
- Il faut que ces cadres soient aptes à l'usage et donc faciles à mettre en place et à utiliser en Afrique. Ils doivent être orientés vers la base et centrés sur les citoyens, tout en faisant l'objet d'un consensus entre la société civile, le secteur privé et le gouvernement.

Source :

[African Forum on Post-2015 provides elements for accountability; UNECA, Addis Ababa, 26 August 2014.](#)

De la Genève internationale et de ses organisations



Proposition d'objectif n°3 « assurer une vie saine et promouvoir le bien être à tous les âges »

Réponse internationale à une urgence mondiale: le cas d'Ebola Rafal Baranowski

Découvert en 1976, le virus Ebola connaît depuis plusieurs mois la plus importante flambée de son histoire en Afrique de l'Ouest (Libéria, Guinée, Sierra Leone et Nigeria), créant un climat de psychose internationale.

Les raisons d'une telle épidémie sont multiples et complexes. A travers les stratégies nationales mises en place par le Libéria et la Sierra Leone, on comprend que les lacunes systémiques sont propices à la propagation de la maladie et, d'autre part, qu'un faible niveau de développement est un facteur aggravant.

Ces documents nous permettent de dresser une liste de facteurs :

- le manque d'expérience dans ce genre de situations d'urgence et le manque de capacité à réagir correctement à l'épidémie généralisée ;

- l'absence ou l'insuffisance de niveau de coordination entre les différents niveaux de direction au sein des Etats (ville, région, ministère) ;
- les coutumes locales: la consommation de viande de brousse ou les rites funéraires spécifiques (contacts avec les cadavres, enterrements tardifs) ;
- la faiblesse de la gestion des données, en particulier en ce qui concerne les cas confirmés ou suspects ;
- les normes sanitaires très faibles sur les communautés affectées ;
- les mythes et les croyances conduisant à un déni et la résistance à l'aide extérieure ;
- la mobilité des populations touchées dans l'espace ouest-africain.

En outre, d'autres facteurs ont contribué à l'aggravation de la situation dont :

- la révélation tardive du déclenchement de la maladie en Guinée (le début de l'épidémie a eu lieu en décembre 2013, mais elle n'a été révélée publiquement qu'en mars 2014) ;
- le manque de capacité de détection du virus dans les pays africains susceptibles d'être touchés ;
- l'absence de stratégie d'endiguement rapide ;
- le manque d'infrastructures médicales suffisantes.

Les conséquences de cette épidémie sont importantes. Parmi les effets néfastes les plus notables on citera :

- Une forte mortalité (1.900 morts sur 3.500 cas confirmés d'après l'OMS lors du dernier bilan disponible fin août, dont 10% était du personnel médical) ;
- la désintégration des familles et des communautés locales ;

- les effets psychologiques, telle que la psychose collective autour des lieux de soin ou d'éventuelles personnes contaminées ;
- la fermeture des écoles, marchés, magasins, banques, laissant un certain nombre de personnes sans source de revenu ;
- la fermeture des frontières et ses conséquences commerciales ;
- les conséquences en termes d'image pour la région entière et leur impact notamment concernant le tourisme et les investissements étrangers.

Pour faire face à cette épidémie, la BAD a promis 60 millions de dollars, la CEDEAO a déboursé 250'000 dollars et la Commission européenne a fait un don de 500'000 euros pour aider à contenir la propagation du virus en Guinée et dans les pays voisins. Le Royaume-Uni, le Nigeria, le Canada ou la Chine ont également alloué des fonds pour la lutte contre la propagation de la maladie.

Pour la Genève internationale, capitale de la santé mondiale, les organisations concernées sont également entrées en action.

Le 24 juillet, l'OMS a classé au niveau 3 d'urgence la flambée d'Ebola en cours, mettant son évolution sous surveillance renforcée. Le 8 août, l'épidémie est devenue une urgence publique de portée internationale. Le 28 août, l'organisation a publié une Feuille de route Ebola, qui définit les objectifs et les étapes clés ainsi que la hiérarchisation des activités de manière à mettre l'épidémie sous contrôle dans les 6 à 9 prochains mois.

L'Office des Nations Unies pour la coordination des affaires humanitaires (OCHA) a accueilli la réunion d'information des États membres sur la situation humanitaire en Guinée, au Libéria, en Sierra Leone et au Nigeria, le 12 août au Palais des Nations à Genève. De nombreux diplomates et des représentants d'ONG de la Genève internationale étaient présents. En outre, un Groupe de travail d'intervention d'urgence sur la crise Ebola a été créé pour faciliter la coordination humanitaire entre les centres de décision (New York et Genève) et le terrain. Le

personnel humanitaire a été renforcé en Sierra Leone.

A ce jour, il n'existe aucun remède efficace pour le virus Ebola et le taux de mortalité est de 90% (un traitement est toutefois en cours d'expérimentation à l'échelle humaine). Ainsi, la préparation et la prévention restent les éléments les plus pertinents de solution à la crise. Il y aura probablement des leçons à retenir pour la communauté internationale, en particulier dans la mise en œuvre de la proposition d'Objectif de développement durable numéro 3 portant sur la santé et le bien-être (infrastructures, systèmes d'alerte, données fiables, coordination des acteurs, éducation et promotion des enjeux sanitaires auprès des populations, etc.). En outre, la recherche sur le virus Ebola au niveau mondial doit faire l'objet d'un partage des données adéquates entre les différents laboratoires (renforcement des capacités, propriété intellectuelle).

Pour plus d'information sur le virus Ebola, vous pouvez consulter la [fiche en ligne de l'OMS](#)

Une note d'analyse en anglais sera disponible prochainement sur le site Internet: www.africa21.org

Source:

[Virus Ebola : Un financement d'urgence mobilisé par le Groupe de la Banque mondiale pour combattre l'épidémie en Afrique de l'Ouest; communiqué de presse, Banque mondiale, Washington, 4 août 2014.](#)



Proposition d'Objectif n°6 «assurer la disponibilité et la gestion durable de l'eau et l'assainissement pour tous »

Entrée en force de la Convention des Nations unies sur les cours d'eau

Le 17 août 2014 la première convention internationale sur les cours d'eau, approuvée par l'Assemblée générale des Nations Unies (1997), est entrée en vigueur, suite à la signature du texte par le Viet Nam en mai dernier (le 35^e Etat à la signer). D'après UN-Water, il y a actuellement 276 lacs internationaux et bassins fluviaux transfrontaliers dans le monde (dont 64 en Afrique). Or 40% seulement sont régis par des accords (dont 80% seulement entre deux pays).

La convention doit normaliser un certain nombre de standards pour les pays qui ont en partage une étendue d'eau avec d'autres pays afin de faciliter une gestion plus pratique de cette question au niveau mondial. Ceci inclut aussi bien la prévention des conflits, la facilitation de la coopération transfrontalière, et la responsabilité des gouvernements sur leur propre territoire.

L'eau est un enjeu important en matière de santé publique, de développement économique et de gestion environnementale. Elle peut être source de nombreuses tensions dans le monde, comme c'est le cas par exemple avec la construction de barrages sur le Nil. L'eau est au cœur de l'Agenda de développement de l'ONU pour l'après 2015 comme l'illustre la proposition d'Objectif n° 6 : «assurer la disponibilité et la gestion durable de l'eau et l'assainissement pour tous ».

La Genève internationale tient une place particulière sur la scène internationale concernant cette question car elle héberge le mécanisme de coordination inter-agence lié à l'OMM (UN-Water), et en outre accueille les activités de la Convention de Ramsar sur les zones humides d'importance internationale et de l'UNECE en matière de gestion des cours d'eau et des lacs (dont certaines conventions ont une vocation universelle).

Sources :

[United Nations Watercourses Convention Enters Into Force; UN-Water, Geneva, 17 August 2014.](#)

[Press Release: United Nations Watercourses Convention Enters Into Force. Landmark global framework on fresh water to improve water security, conflict resolution and cooperation across borders ; WWF, University of Dundee Centre for Water Law, Policy and Science, Green Cross International, 18 August 2014.](#)

[UN Watercourses Convention](#)

[Online User's Guide to the UN Watercourses Convention; University of Dundee.](#)



Proposition d'Objectif n°8: promouvoir une croissance économique soutenue, durable et inclusive, le plein emploi productif et le travail décent pour tous

Sécurité et santé au cœur du monde du travail à Francfort

Le XXe Congrès mondial sur la sécurité et la santé au travail co-organisé par l'Association internationale de la sécurité sociale et l'OIT a eu lieu du 24 au 27 août 2014 à Francfort. Près de 4000 experts de 141 pays se sont retrouvés pour parler des enjeux liés à ces questions.

D'après l'OIT, 2,3 millions de personnes décèdent chaque année d'un accident du travail ou d'une maladie professionnelle. Chaque jour, 860'000 accidents du travail ont lieu. En additionnant coûts directs et indirects, ils représentent 2'800 milliards de dollars par an au niveau mondial.

Guy Ryder, Directeur général de l'OIT, organisation internationale au cœur des normes de la sécurité au travail, a déclaré lors du Congrès : « ces chiffres sont inacceptables. Pourtant, ces tragédies quotidiennes font rarement la une de l'actualité mondiale. A l'évidence, il reste encore beaucoup à faire. Les accidents du travail graves sont d'abord des drames humains, mais l'économie et la société en paient aussi le prix » (...). Il a ajouté ensuite que « le droit à un lieu de travail sûr et sain est un droit humain élémentaire – un droit qui doit être respecté quels que soient le niveau de développement et les conditions économiques. Respecter ce droit humain est un devoir – et une condition indispensable à un développement économique durable. La prévention est possible, elle est nécessaire, et elle paie ».

Cet événement majeur pour le monde du travail s'est focalisé sur trois sujets :

- la culture de la prévention et la mise en place de stratégies de prévention. A travers « Vision zéro », l'objectif est d'avoir un monde dans lequel les gens travaillent en toute sécurité et en bonne santé, dans lequel ils sont protégés contre les accidents du travail graves ou mortels. D'après l'OIT, cela nécessite non seulement le développement d'une culture mondiale de la prévention, mais aussi des stratégies de développement durable (dans la droite ligne de la proposition d'ODD 8 sur le plein emploi et le travail décent pour tous);
- les défis de la santé au travail sont multiples. Dans le cadre de la mondialisation croissante et de la création de chaînes de valeur mondiales, la protection de la santé humaine dans le milieu du travail doit suffisamment être prise en compte. La délocalisation de la production vers d'autres pays ou continents est accompagnée par la délocalisation des risques liés à la santé humaine (les exemples sont nombreux, comme le cas dramatique de l'effondrement du Rana Plaza le 24 avril 2013 au Bangladesh);
- la mondialisation ne se caractérise pas uniquement par celle des échanges commerciaux, mais aussi par la mobilité des êtres humains. Un nombre croissant de personnes de différentes origines ethniques, culturelles, religieuses et linguistiques travaillent maintenant ensemble. En conséquence, les stratégies de prévention doivent être adaptées à ces conditions-cadres complexes et doivent veiller à ce que les questions sociales ne soient pas négligées (égalité des sexes, racisme, etc.).

Sources :

[Congrès mondial sur la sécurité et la santé au travail: un monde sans accidents du travail mortels est possible; OIT, Francfort, 25 août 2014.](#)

[Un monde sans accidents du travail mortels est possible, selon l'OIT; Centre d'actualité de l'ONU, 25 août 2014.](#)

[World Congress on Safety and Health at Work: ILO Director-General: "Work claims more victims than war"; ILO, Francfort, 26 August 2014.](#)

[Global Forum for Prevention: XX World Congress on Safety and Health at Work 2014; ILO.](#)



Proposition d'objectif n°13 « prendre des mesures urgentes pour combattre le changement climatique et ses effets »

Le futur de la météo à l'ordre du jour

La Conférence scientifique publique mondiale sur la météorologie organisée par l'Organisation Météorologique Mondiale (OMM) a réuni plus de 1000 scientifiques à Montréal du 16 au 21 août 2014 pour examiner les progrès rapides en matière de science (THORPEX et futur du Programme mondial de recherche météorologique), de prévisions météorologiques et préparer les générations à venir de chercheurs en sciences météorologiques et connexes.

Ainsi, selon les intervenants, des avancées majeures ont eu lieu sur les nouvelles sources d'observations atmosphériques, les superordinateurs plus rapides et les progrès de la science en matière de météorologie. Concrètement, en l'espace de 20 ans, les prévisions précises sont passées de 3 jours à 5 jours, les prévisions normales à 10 jours, permettant des alertes plus précoces en cas d'événement extrême à venir et ainsi de limiter les pertes humaines et matérielles. Aussi, des progrès ont été effectués en matière de prévention des crues et d'hydrologie, mais aussi sur la chimie atmosphérique avec les prévisions en matière de qualité de l'air. Enfin, aujourd'hui, grâce aux nouvelles applications pour téléphone mobile, la météo est disponible partout à tout

moment.

Des prévisions plus fines sont à venir, intégrant des facteurs jusque-là sous utilisés, tels que la topographie, l'utilisation des terres, le changement du couvert végétal, les rivières, les lacs, les nuages et les tendances socio-économiques afin de fournir des services d'appui aux décisions spécifiques à l'utilisateur qui toucheront presque chaque partie de sa vie.

« Les progrès scientifiques à travers la recherche pour les applications météorologiques et climatiques n'ont jamais été autant demandés », a déclaré le Secrétaire général de l'OMM, Michel Jarraud. Il a ajouté que « la sécurité alimentaire, l'eau, la santé, la réduction des risques de catastrophe sont parmi les besoins de la société les plus fondamentaux pour le développement durable ».

Et pour cause, le tableau des perspectives météorologiques mondiales tel que proposé lors de l'événement est plutôt sombre : accentuation des périodes de canicule ou de froid polaire et augmentation de la fréquence des tsunamis et autres catastrophes climatiques; turbulences aériennes accrues et vagues géantes dans les océans viendront poser de sérieux problèmes aux transports aériens et maritimes.

Sources:

[Successful World Weather Open Science Conference; WMO, 25 August 2014.](#)

[Les météorologues prédisent un avenir climatique apocalyptique; Le Figaro, 22 août 2014.](#)

les conséquences des catastrophes naturelles sur les populations des côtes.

Dans le résumé qui doit être transmis au Sommet climatique prévu le 23 septembre à New York, à la CoP 21 de Paris (en 2015), aux discussions liées à l'Agenda de développement post-2015 de l'ONU mais aussi dans le 2e Cadre d'action de Hyogo sur la réduction des risques liées aux catastrophes (qui doit être adopté en 2015), plusieurs éléments sont à retenir :

- la nécessité de renforcer la résilience de la santé face aux changements climatiques et la possibilité de réaliser des gains en matière de santé publique par des mesures d'atténuation bien planifiées ;
- la faiblesse de l'engagement du secteur de la santé dans le processus des négociations liées au climat et concernant les politiques d'adaptation pour la santé ;
- la nécessité de plans d'action nationaux et d'indicateurs communs pour le secteur de la santé sur les risques climatiques et la réduction des émissions ;
- l'intention de l'OMS d'accueillir une plateforme sur le changement climatique et la santé, ainsi que de rédiger un guide décrivant les possibilités de mécanismes financiers pour les activités liées à la santé et au climat ;
- une réflexion est engagée concernant le soutien spécifique à chaque pays au regard des conséquences du changement climatique sur la santé.

Sources :

[Programme de la Conférence de l'OMS sur la santé et le climat.](#)

[Summary of the World Health Organization \(WHO\) Conference on Health and Climate, 27-29 August 2014; IISD, 1 September 2014.](#)

[L'OMS appelle à prendre des mesures plus fortes contre les risques pour la santé liés au climat; Communiqué de presse, OMS, Genève, 27 août 2014.](#)

[WHO urges action on climate change to protect health; RTCC, 27 August 2014.](#)

[Climate change's health toll: 'We can save millions of lives, even now'; DW, 28 August 2014.](#)



Proposition d'objectif n°15 : « protéger, restaurer et promouvoir l'utilisation durable des écosystèmes terrestres, gérer durablement les forêts, combattre la désertification, stopper et renverser la dégradation des sols, arrêter la perte de biodiversité »

Le Dialogue de Caux sur la terre et la sécurité 2014

Avec la présence d'experts indépendants et d'organisations de haut niveau, le Dialogue de Caux sur la terre et la sécurité 2014 a eu lieu du 30 juin au 4 juillet 2014 à Caux, sur les hauteurs de Montreux en Suisse.

Avec le thème principal axé sur "minimiser les risques, répondre aux menaces", le dialogue a permis de faire le point sur les synergies possibles pour renforcer la paix à travers la restauration des terres (utilisation des techniques agroforestières modernes), tel que promue par l'organisateur de l'évènement (Initiatives for Land, Lives and Peace).

Prenant la forme de sessions plénières et d'ateliers, cet évènement s'est focalisé sur les thèmes suivants :

- La géopolitique de la dégradation des terres.
- Scenarios positifs – investir dans la terre.
- Répondre – sous quelles conditions peut-on réaliser les nombreuses solutions proposées? Que pouvons-nous faire pour promouvoir ces conditions ?
- Objectifs et étapes – définir la marche à venir.

Dans ce contexte, considérant le lien étroit avec le Programme de développement de l'ONU pour l'après 2015 à la lumière notamment de la proposition d'objectif de développement durable 15 (intitulée : « protéger, restaurer et promouvoir

l'utilisation durable des écosystèmes terrestres, gérer durablement les forêts, combattre la désertification, arrêter et renverser la dégradation des sols, stopper la perte de biodiversité») et de la forte présence d'acteurs clés de la Genève internationale (notamment l'OMM, l'UICN et le Secrétariat de la Convention de Ramsar sur les zones humides d'importance internationale), Africa 21 a préparé un rapport complet sur cet événement, en mettant en avant les enjeux spécifiques au contexte africain (voir www.africa21.org).

Les éléments clés à retenir sont :

- il existe un lien clair et fort entre la gestion de la terre et la sécurité;
- la migration forcée à la suite de facteurs de stress environnementaux a été identifiée comme une question importante;
- pour permettre la réhabilitation et la restauration des terres à grande échelle les diverses parties prenantes doivent coopérer à la fois au niveau local et sur le plan international;
- les défis de la réhabilitation et la restauration des sols sont d'ordre social et sociétal plutôt que techniques ; dans ce cadre, le renforcement de la confiance et la bonne gouvernance des ressources sont des conditions de base pour une action réussie (cas du Soudan à travers l'action du PNUE);
- le cycle négatif de la dégradation des terres peut être stoppé et inversé. Les connaissances existent à cet égard;

Un changement de paradigme dans la façon dont la terre est gérée pourrait:

- aider à séquestrer 10 à 30% des émissions totales de gaz à effet de serre. Cela pourrait être mis en œuvre plus rapidement que d'autres solutions d'atténuation relatives au changement climatique ;
- offrir une stratégie d'adaptation bon marché avec un faible niveau d'intensité technologique ;
- éviter des situations conflictuelles concernant la gestion des terres et de l'eau au regard des « point chauds » relatifs aux effets du changement climatique et de la dégra-

dation de sols ;

- améliorer jusqu'à 2 milliards d'hectares de terres dégradées, dont 480 millions d'hectares de terres agricoles abandonnées qui peuvent être restaurées ;
- améliorer la nutrition et la sécurité alimentaire des populations rurales pauvres ;
- intensifier durablement la production agricole, développer l'emploi rural et accélérer le développement économique rural.

Les discussions sur le rôle des terres et des sols à New York dans le cadre des futurs Objectifs de développement durable apporteraient une contribution très importante à la sécurité alimentaire et énergétique, l'eau et à l'atténuation des tensions et des problèmes sécuritaires dans des « points chauds ».

La fin de l'année 2014 puis 2015 seront essentielles pour la poursuite du programme de gestion des terres en raison de l'organisation de réunions de haut niveau. A cet égard, les événements suivants constituent des étapes marquantes :

- le Sommet sur le climat organisé par le Secrétaire général de l'ONU (23 septembre 2014);
- la 12^{ème} Conférence des parties de la CBD (Pyeongchang, 6-17 octobre 2014);
- le Congrès mondial des parcs de l'UICN (Sydney, 14-19 novembre 2014);
- la 3^{ème} Conférence mondiale sur la gestion des risques de catastrophes (Sendai, 14-18 mars 2015);
- la 21^{ème} Conférence des parties de la CNUCCC (Paris, 14-15 décembre 2015).

Une réunion de suivi du Dialogue de Caux, se tiendra à Bonn en 2015 afin de profiter de l'effet médiatique des échéances politiques importantes susmentionnées.



Bilan du développement de l'Afrique un an avant la fin des OMD, exemple choisi du Sénégal

Les objectifs du Millénaire pour le développement, et les cibles correspondantes, sont tirés de la Déclaration du Millénaire, signée en septembre 2000 par les dirigeants de 189 pays, dont 147 chefs d'État et de gouvernement, et du Document final du Sommet mondial de 2005 adopté lors de la 60e session de l'Assemblée générale le 16 septembre 2005.

Les objectifs et cibles sont interdépendants et doivent être considérés comme un tout. Ils représentent un partenariat entre les pays en développement et les pays développés, tous résolus à « créer - au niveau tant national que mondial - un climat propice au développement et à l'élimination de la pauvreté ». Ils se composent de 8 objectifs, 20 cibles et de nombreux indicateurs.

Africa 21 a choisi de sélectionner le cas du Sénégal pour illustrer la mise en œuvre des OMD.



OMD 1 : éliminer l'extrême pauvreté et la faim

Bien que l'ONU se félicite d'avoir réduit de moitié le taux de pauvreté extrême entre 1990 et 2010 (proportion de la population disposant de moins de 1,25 dollar par jour) au niveau mondial, passant de 36% à 18% (la cible 1A a été atteinte 5

ans avant la date butoir), ce chiffre reste très élevé en terme quantitatif, avec tout de même 1,2 milliards de très pauvres dans le monde en 2010 (pour 1,9 milliards en 1990). Ce résultat est largement dû au bon comportement de l'Asie du Sud-Est (baisse de 45% à 14% du total de la population) et de la Chine (baisse de 60% à 12% du total de la population). Entre 1990 et 2010, l'Afrique du Nord a aussi réussi son défi réduisant largement l'extrême pauvreté, de 5% de la population totale à 1% seulement. L'Afrique subsaharienne de son côté est très loin de l'objectif fixé avec une faible réduction du taux proposé de 56% à 48% seulement, ce qui est peu par rapport aux autres régions du monde. Cependant, une accélération de la baisse a été constatée depuis 2005 suite à la croissance économique que connaissent de nombreux pays du continent. Les prévisions de la Banque mondiale pour l'Afrique subsaharienne sont de 42,3% pour 2015 (soit une baisse de 24,5 points sur la période 1990-2015).

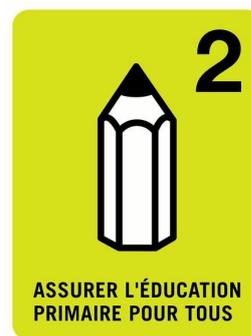
La crise économique étant passée par là, la cible 1.B sur le plein emploi et le travail décent a pris un coup. Les emplois précaires ou informels restent la majorité des emplois dans les pays en développement en 2013 avec 56% du total des travailleurs. Cela a des incidences fortes, notamment pour les travailleurs du secteur informel concernant l'accès à la couverture sociale et au respect des droits du travail. Cette précarité touche plus en proportion les femmes que les hommes aussi bien en Afrique du Nord (27% d'hommes pour 48% de femmes) qu'en l'Afrique Subsaharienne (70% d'homme pour 85% de femmes).

La cible 1C est celle qui a connu les moins bons résultats au cœur de l'OMD1. La réduction de moitié entre 1990 et 2015 de la proportion de la population qui souffre de la faim risque de ne pas être atteinte au niveau mondial. Sur la période 2011-2013, 842 millions de personnes sont concernées. Seule une partie de l'Asie a déjà réussi à atteindre la cible (Asie du Sud-Est, Caucase et Asie centrale). De son côté, l'Afrique subsaharienne est passée de 33% de personnes touchées en 1990 à 25% pour la période 2011-2013, soit la région la plus impactée au monde par ce phénomène, tandis que l'Afrique du Nord n'y est que faiblement concernée (moins de 5% de la population en 1990 et pour la période 2011-2013). Le

pourcentage d'enfants souffrant d'insuffisance pondérale dans le monde était de 25% en 1990 et de 15% en 2012. Cette baisse repose essentiellement sur les bons chiffres enregistrés par l'Asie de l'Est (la Chine est passée de 15% à 3%) tandis que dans les autres régions du monde le chiffre baisse insuffisamment, voir a augmenté (Océanie). Pour l'Afrique Subsaharienne, la baisse n'est pas suffisante ; on est passé de 29% d'enfants de moins de 5 ans souffrant d'insuffisance pondérale en 1990 à seulement 21% pour 2011-2013, tandis que l'Afrique du Nord de son côté a déjà obtenu des résultats conséquents, passant pour les mêmes périodes de référence, de 10 à 5%.

Cependant, si l'on regarde dans le détail, la situation est plus diverse qu'il n'y paraît. Si certains pays n'ont pas réalisé de progrès ou trop faiblement, d'autres au contraire sont mis en avant pour leur bon résultat dans le dernier rapport disponible sur les OMD de l'UNECA (2013). Ainsi l'Égypte, le Maroc, le Gabon, la Guinée et la Tunisie ont été les plus performants concernant l'OMD1 sur le continent africain.

D'après le site officiel de l'ONU des indicateurs des OMD, le Sénégal fait partie du groupe des pays qui ont atteint leur cible sur l'extrême pauvreté (1,25\$ par jour) passant de 65,8% de la population en 1991 à 29,6% en 2011 soit une baisse de 55 points (le pays demeurant à un niveau de « pauvreté très élevée »). En revanche, paradoxalement, sur la cible portant sur la réduction de la faim de moitié, le pays n'a pas réalisé de progrès (22 à 21,6% entre 1991 et 2012, niveau « modéré à élever de faim »). La problématique de l'accès aux denrées alimentaires reste entière. On se souviendra des émeutes de la faim en 2008 liée au contexte mondial de hausse des prix des denrées alimentaires. Le rapport sur le suivi des OMD 2013 du Sénégal indique en outre, concernant l'emploi, qu'entre 2002 et 2011, le taux d'occupation est passé de 45,4% à 43,8% et que le chômage stagne (l'emploi étant l'un des principaux leviers de sortie de la pauvreté).



OMD 2 : assurer l'éducation primaire pour tous

L'école construit les adultes de demain et la prospérité des nations. Entre 2000 et 2007 le taux de scolarisation en école primaire dans le monde a fortement augmenté ; depuis cette date il stagne. En Afrique du Nord, les pays ont quasiment réussi à atteindre l'éducation primaire universelle, passant de 80% d'enfants scolarisés en 1990 à 99% en 2012. De même, d'après le rapport sur les OMD 2014 de l'ONU, « la plus grande amélioration a eu lieu en Afrique subsaharienne ». On est passé de 52% en 1990 à 78% en 2012, soit une augmentation de 26 points. Selon l'UNECA, les bons élèves en Afrique sont le Rwanda (98,7%), Sao Tome (98,6%), l'Algérie (97,3%) et l'Égypte (96,3%). A l'autre bout, l'Érythrée ne permettait qu'à seulement 34,9% de ses enfants en âge de débiter une scolarité, de le faire.

La cible 2.A « assurer l'éducation primaire pour tous » ne sera pas atteinte en 2015 d'après les experts onusiens. Au total se sont 58 millions d'enfants dans le monde qui ne vont pas à l'école en 2012. Les raisons de ce phénomène en Afrique sont largement connues :

- les enfants vivant dans les zones affectées par des conflits sont plus susceptibles de ne pas aller à l'école ;
- la démographie africaine a produit 35% d'enfants en plus entre 2000 et 2012 ;
- la pauvreté est un autre facteur à risque ;
- tout comme la situation de handicap pénalise l'enfant.

Indicateur complémentaire au précédent, celui sur l'abandon des études en cours de scolarité est aussi important. Entre 2000 et 2011 l'Afrique

subsaharienne a stagné à 3 enfants sur 5 qui ont terminé leur cursus primaire, pour 9 sur 10 en Afrique du Nord en 2012.

Enfin, le taux d'alphabétisation dans le monde pour les 15-24 ans est passé entre 1990 et 2012 de 83% à 89%, et pour les adultes de plus de 15 ans de 76% à 84%. En 2012, au total se sont 781 millions d'adultes qui ne savaient pas lire et écrire, dont 60% étaient des femmes.

Toujours selon l'UNECA, les bons élèves en Afrique en termes de taux de lettrisme sont la Libye (99,9%), les Seychelles (99,1%), le Zimbabwe (99%), le Cap Vert (98,3%) et la Guinée Equatoriale (98%) ; à l'opposé on retrouve le Bénin (55%), le Tchad (47%) et le Mali (44,3%).

De son côté le Sénégal a obtenu de bons résultats, mais du travail reste encore à accomplir. Ainsi, entre 1990 et 2011 le taux d'enfants entrant à l'école primaire est passé de 46,3% à 78,9%, tandis que le taux d'alphabétisation augmentait relativement faiblement, passant sur la même période de 37,8% à 52,1%.



OMD 3 : promouvoir l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes

Cet OMD ne contient qu'une seule cible:

- « d'ici à 2015, donner à tous les enfants, garçons et filles, partout dans le monde, les moyens d'achever un cycle complet d'études primaires ».

Faisant parti des grandes inégalités de notre planète, celle des genres est sur la voie du progrès.

En 2012, toutes les régions en développement ont atteint, ou étaient près d'atteindre, la parité des sexes dans l'enseignement primaire. En Afrique subsaharienne et en Afrique du Nord, en revanche, les filles sont toujours confrontées à des

désavantages persistants, bien que ces régions aient fait de substantiels progrès au cours des deux dernières décennies. En 2012, l'Afrique subsaharienne avait l'un des indices de parité des sexes les plus bas, à 0,92, malgré des progrès sensibles depuis 1990. Dans cette région, durant la période considérée, les améliorations les plus significatives ont été observées, selon l'UNECA, au Bénin, au Burkina Faso, en Guinée, en Mauritanie, au Sénégal, en Sierra Leone et au Tchad, où 30 à 40 filles supplémentaires étaient inscrites à l'école primaire pour 100 garçons. Les disparités entre les sexes sont plus prononcées dans l'enseignement supérieur que secondaire, et encore plus que dans le primaire.

En outre, le statut des femmes s'améliore sur le marché du travail, mais la disparité entre les sexes existe toujours. En effet, l'accès des femmes à l'emploi salarié dans les secteurs non agricoles a lentement augmenté au cours des deux dernières décennies. D'après l'ONU, la proportion de femmes a augmenté au plan mondial, passant de 35 % en 1990 à 40 % en 2012, avec des augmentations, bien qu'inégales, observées dans presque toutes les régions. Les progrès les plus impressionnants ont été enregistrés en Afrique subsaharienne, avec une augmentation de 10 points de pourcentage pendant la période 1990-2012. L'Afrique du Nord, en revanche, avait un des plus bas taux d'emploi salarié des femmes en 1990, et depuis, il n'y a pas eu de réelle amélioration de la situation.

La proportion de femmes ayant un emploi à temps partiel est plus du double que celle des hommes dans presque tous les pays où des données sont disponibles. Ce constat est associé à de nombreux facteurs, dont l'inégalité des sexes dans les rôles familiaux, l'absence de structures d'accueil adéquates et abordables pour les enfants et les personnes âgées, et/ou d'autres perceptions sociales qui jouent un rôle important dans la participation des femmes à l'emploi, dans leurs choix professionnels et dans les types d'emploi qui renforcent les disparités entre les sexes sur le marché du travail. Dans la plupart des régions en développement, le taux du sous-emploi lié à la durée du travail pour les femmes est plus élevé que celui des hommes. Les différences sont particulièrement notables en Afrique du Nord par exemple. Cette situation requiert des politiques

facilitant la vie familiale, qui non seulement encouragent un meilleur équilibre travail-famille, mais améliorent également la qualité des emplois à temps partiel et la productivité globale des entreprises.

Enfin, la participation des femmes à la vie politique continue d'augmenter, mais les plafonds de verre n'ont pas disparu. En effet, d'après l'ONU, les femmes élues dans un parlement représentaient 21,8 % du total en janvier 2014, en augmentation par rapport au 20,3 % l'année précédente. En janvier 2014, 46 pays avaient plus de 30 % de femmes parlementaires dans au moins une chambre, contre 42 pays l'année précédente. Le Rwanda, où les femmes ont obtenu 64 % des sièges dans la chambre basse, a maintenu son leadership. Fin 2013, seulement cinq chambres dans le monde n'avaient pas de femmes au parlement. La proportion de femmes siégeant au parlement est en hausse dans 42 des 64 chambres renouvelées dans le monde en 2013. Le pourcentage de femmes ministres est de 17,2 % en 2014, contre 16,1 % en 2008. Fin janvier 2014, 36 pays avaient 30 % ou plus de femmes ministres. L'engagement politique et la politique sont des facteurs clés pour la progression des femmes dans ce domaine. Une autre tendance positive est que non seulement les portefeuilles ministériels traditionnellement dits « légers », comme les affaires sociales, l'éducation et les affaires féminines, continuent d'être détenus par des femmes ministres, mais aussi plus de femmes détiennent maintenant quelques-uns des portefeuilles ministériels dits « lourds », comme la défense, les affaires étrangères et l'environnement. Contrairement à ces tendances positives, il y a eu une légère diminution ou inertie du nombre de femmes chefs d'État/chefs de gouvernement et présidentes de parlement. Depuis 2012, le nombre de femmes chefs d'État ou de gouvernement dans le monde a diminué légèrement, passant de 19 à 18. Entre-temps, le pourcentage de femmes présidentes de parlement a à peine augmenté, passant de 14,2 % en 2012 à 14,8 % en 2013, ce qui suggère l'existence d'un plafond de verre pour les femmes dans certains pays.

Qu'en est-il du Sénégal ?

Selon les statistiques des Nations unies relatives au Sénégal (2013), concernant l'inscription des filles à l'école primaire, le ratio filles-garçons dans l'enseignement primaire est passé de 0.73 en 1990 à 1.06 en 2011. La part des femmes dans l'emploi salarié dans le secteur non agricole était de 10.6% en 2001 (il y a un manque de données sur cette question). Quand à la représentation des femmes aux chambres parlementaires, leur part dans les effectifs est passée de 12.5% en 1990 à 42.7% en 2013.



OMD 4 : réduire la mortalité infantile

Cet OMD à travers la cible 4.A vise à réduire de deux tiers entre 1990 et 2015 le taux de mortalité des enfants de moins de 5 ans.

Il s'agit d'un objectif très ambitieux qui n'a été atteint que dans deux régions du monde en 2012 : l'Asie de l'Est –dont la Chine– (53 décès pour mille naissances vivantes en 1990 et 14 décès pour 1000 naissances vivantes en 2012) et l'Afrique du Nord (73/1000 en 1990 à 22/1000 en 2015). D'autres sont en passe d'y arriver comme l'Asie de l'Ouest ou l'Amérique latine et les Caraïbes.

L'Afrique subsaharienne, qui partait de très loin avec la pire situation en 1990 (177 décès pour 1000 naissances vivantes), a connu de vrais et importants progrès, mais qui sont insuffisants pour atteindre l'objectif. En 2012, le nombre de décès pour 1000 naissances se chiffrait à 98 (la région au monde avec les plus mauvais chiffres, un enfant sur dix meurt avant son 5e anniversaire ; la moyenne mondiale étant à 48 décès pour 1000 naissances en 2012), soit une baisse de 45% par rapport à l'année de référence. Ces progrès se sont ac-

célébrés depuis 2000 d'après l'ONU. Selon l'organisation les principaux responsables des 6,6 millions de décès d'enfants de moins de cinq ans en 2012 se nomment la pneumonie, la diarrhée et le paludisme, aidés dans leur œuvre par la malnutrition sévissant chez les plus pauvres. En 2012, sur 6,6 millions de décès, 3,2 millions étaient comptabilisés en Afrique subsaharienne. Face à cela, une action particulière a été menée concernant la couverture vaccinale d'un certain nombre de maladies courantes chez les plus petits. Ainsi entre 2000 et 2012, le taux de vaccination à la rougeole est passé de 52% à 72% en Afrique subsaharienne alors que l'Afrique du Nord était déjà très bien couverte (progrès de 93% à 95% sur la même période). Les experts onusiens estiment que cet effort a permis de sauver la vie de 13,8 millions d'enfants entre 2000 et 2012.

Comme pour les autres OMD, il existe de grandes disparités entre pays africains. Ainsi, certains d'entre eux ont atteint la baisse des 2/3 des décès des enfants de moins de 5 ans. D'après l'UNECA ceux qui ont obtenu les meilleurs résultats en Afrique ont été : l'Egypte, le Liberia, la Libye, le Malawi, le Rwanda, les Seychelles, et la Tunisie. Si l'on regarde plus en détail, en se basant sur les chiffres de l'UNECA, après l'Afrique du Nord qui a connu de très bons résultats, sur la même base de départ, mais pour référence de fin 2011, l'Afrique Australe a connu une baisse de 46%, l'Afrique de l'Ouest et de l'est de 42% alors que l'Afrique Centrale a connu peu de progrès. Il s'agit de la zone avec la mortalité la plus élevée avec en 2011 139 décès pour 1000 enfants vivants de moins de cinq ans, et le nombre de décès absolu est plus élevé qu'en 1990.

Le Sénégal a également connu des progrès significatifs. En 1990, 142 enfants de 0 à 5 ans sur 1000 vivants mourraient. En 2010-2011, ce chiffre d'après l'évaluation du gouvernement sénégalais, est tombé à 72/1000 ; d'après l'ONU en 2012 il se tablait à 60/1000, soit entre 1990 et 2012 une baisse de 58%. Cependant il existe une grande disparité entre les différentes régions du Sénégal et entre urbains et ruraux. Ainsi, en 2011, d'après le gouvernement sénégalais, 53 enfants sur 1000 vivants entre 0 et 5 ans décédaient à Dakar, alors qu'à l'opposé, dans la région de Kédougou, pour les mêmes références, on grimpeait dramatiquement à 154/1000 !



OMD 5 : améliorer la santé maternelle

Cet OMD se compose de 2 cibles :

- 5.A réduire de $\frac{3}{4}$ entre 1990 et 2015 le taux de mortalité maternelle.
- 5.B atteindre, d'ici à la fin 2015, l'accès universel aux soins de santé procréative.

Il s'agit probablement d'un des OMD qui a connu le moins de progrès à l'échelle du monde. A l'exception de l'Asie de l'Est qui peut être en passe d'atteindre la cible 5.A d'ici 2015, les autres régions du monde sont en retard. En Afrique du Nord, le taux de mortalité maternelle est passé entre 1990 et 2013 de 160 décès pour 100'000 femmes à 69 décès pour 100'000 femmes alors qu'en Afrique subsaharienne les données restent dramatiques: 990/100'000 en 1990 pour 510/100'000 en 2013, soit le pire taux de toutes les régions du monde. Pour comparaison, ce taux de mortalité maternelle est de 210 décès pour 100'000 naissances vivantes au niveau mondial (baisse de 5% depuis 1990) ce qui correspond tout de même pour 2013 à 289'000 morts (décès survenus au cours de la grossesse, de l'accouchement ou dans les 42 jours suivants) dont 62% en Afrique Subsaharienne. Dans les pays développés, ce taux en 2013 est de 16/100'000. On notera tout de même les bons résultats d'après l'UNECA dans son rapport 2013, de la Guinée équatoriale (le seul pays africain à avoir atteint cette cible), de l'Egypte, de l'Erythrée, de la Libye, l'Île Maurice, du Rwanda, de São Tomé et Príncipe ainsi que de la Tunisie.

La cible 5.B sur l'accès aux soins de santé procréative se focalise pour être plus précis sur les recommandations de l'OMS portant sur les quatre visites prénatales nécessaires dans le cadre d'une grossesse, « pour assurer le bien-être des mères et des nouveau-nés ». Ainsi dans les pays

en développement en 1990, 65% des femmes enceintes avaient vu au moins une fois un personnel soignant qualifié et en 2012, elles étaient 83%. Pour les quatre visites telles que préconisées par l'OMS elles étaient 37% en 1990 et 52% en 2012. En Afrique, ce taux est passé de 48% en 1990 à 50% en 2012. Un autre facteur à risque est l'âge de la mère. Une grossesse précoce non seulement est un risque pour la mère et l'enfant, mais représente également un frein pour le suivi des études et l'insertion professionnelle. En Afrique Subsaharienne, les jeunes filles mères (15-19 ans) ont été en moyenne 123/1000 en 1990 et 117/1000 en 2011, ce qui est une faible baisse et un réel obstacle au développement. Pour la même période, l'Afrique du Nord proposait des chiffres différents avec 42/1000 en 1990 et 32/1000 en 2011.

Cependant, depuis 2009, et le lancement de la campagne onusienne "réduction accélérée de la mortalité maternelle en Afrique" à laquelle participent l'UNICEF et le FNUAP, 37 pays africains ont participé à cette initiative, permettant depuis cette date d'accélérer réellement les progrès en matière de mortalité maternelle. Ce mouvement s'est appuyé sur l'adoption de feuilles de route nationale et de plans de développement sanitaires stratégiques. Ce volontarisme permettrait d'améliorer les chiffres de la mortalité maternelle, mais il ne sera pas suffisant probablement pour atteindre la cible d'ici 2015, sauf dans certains pays.

Malgré tout, les pays en Afrique ayant enregistré les résultats les plus importants sur cet OMD, selon l'UNECA sont l'Égypte, le Ghana, la Guinée Bissau, le Rwanda, l'Afrique du Sud et le Swaziland. À l'opposé, des pays ont vu la mortalité maternelle augmenter depuis 1990 : le Botswana, le Cameroun, le Tchad, le Congo, le Lesotho, la Somalie, l'Afrique du sud, le Swaziland et le Zimbabwe. Le Tchad et la Somalie sont les pays en 2010 qui ont eu les ratios de mortalité les plus élevés, au-dessus de 1000/100'000. Cette haute mortalité dans les pays africains s'explique d'après l'UNECA en grande partie par le manque d'accès au personnel spécialisé de santé lors des différentes phases de la grossesse. Le sida est également

mentionné comme une cause importante de décès.

En outre, si l'accès aux moyens de contraception s'est amélioré dans le monde et en Afrique, la proportion de femmes déclarant en utiliser reste faible. Entre 1990 et 2012, d'après le rapport OMD 2014, elles sont passées de 13% à 26% en Afrique subsaharienne et de 43% à 63% en Afrique du Nord.

De plus, l'établissement de registres d'état civil est un défi que de nombreux pays africains n'ont pas su régler, en particulier dans le cadre du suivi des OMD et des questions liées à la santé comme par exemple la connaissance des causes de décès. D'après l'UNECA, seule l'Île Maurice s'est dotée de données complètes d'état civil. 80% des pays africains ont des données partielles en particulier concernant la mortalité maternelle. 10 pays n'ont pas de données adéquates sur la mortalité maternelle. Le renforcement des statistiques en Afrique sera un enjeu fondamental dans les années à venir pour permettre une meilleure formulation des objectifs mais aussi de leur suivi.

Le Sénégal ne fait pas exception en matière de mortalité maternelle. La tendance, bien qu'en baisse, reste élevée sur la période concernée. D'après le rapport OMD 2013 du gouvernement sénégalais, entre 1992 et 2012, le pays est passé de 510/100'000 à 392/100'000 et « des difficultés persistent du fait des manquements en termes d'infrastructures, d'accès aux services sanitaires et de formation du personnel, entre autres » ainsi qu'une inégalité d'accès aux soins et infrastructures entre les différentes régions.



Objectif 6 : combattre le VIH/sida, le paludisme et d'autres maladies

L'OMD 6 comporte 3 cibles :

- 6.A « d'ici à 2015, avoir enrayé et commencé à inverser la propagation du VIH/sida ».
- 6.B « d'ici à 2010 assurer à tous ceux qui en ont besoin l'accès aux traitements contre le VIH/sida ».
- 6.C « d'ici à 2015, avoir maîtrisé le paludisme et d'autres grandes maladies et avoir commencé à inverser la tendance actuelle ».

La région du monde la plus touchée par le sida est l'Afrique subsaharienne. Les statistiques montrent l'ampleur de l'épidémie. Près d'un adulte sur vingt est porteur du virus du sida (4,9% de la population selon l'UNECA). Le taux d'incidence du VIH (nombre estimé de nouvelles infections par an pour 100 personnes âgées de 15 à 49 ans), entre 2001 et 2012 est passé de 1,98 à 1,02 pour l'Afrique Australe (-48%), en Afrique Centrale de 0,63 à 0,29 (-54%), en Afrique de l'Est de 0,36 à 0,21 (-42%), en Afrique de l'Ouest de 0,41 à 0,16 (-61%). En Afrique du Nord l'incidence du sida est moindre. Les experts onusiens estiment que sur les 2,3 millions de nouvelles personnes infectées par le sida dans le monde, 70% se trouvaient en Afrique subsaharienne, soit d'après les estimations 1,6 millions de personnes. Au niveau mondial en 2012, 1,6 millions de personnes sont décédées des suites du sida. D'après le rapport de l'ONU sur les OMD 2014, les causes principales de cette propagation résident essentiellement dans le manque de connaissance sur la maladie (seulement 28% et 39% en 2012 des femmes et des hommes d'Afrique subsaharienne disent connaître de manière approfondie le sida) et sur l'utilisation du préservatif dans les situations à haut risque (37% et 57% en 2006-2012 des

femmes et des hommes d'Afrique subsaharienne déclarent qu'un préservatif a été utilisé dans ce type de situation). On est loin de la cible des 95% de personnes protégées lors de rapports, fixée lors de la Session extraordinaire de l'Assemblée générale consacrée au VIH/sida en 2001. Les victimes collatérales ne sont pas épargnées, en 2012 l'ONU recensait 17,8 millions d'orphelins (0-17 ans) de parents morts du sida, et souvent stigmatisés dans les sociétés où ils vivent. La Côte d'Ivoire, la Namibie, l'Afrique du Sud et le Zimbabwe ont fait des efforts considérables pour lutter contre le sida, comme le souligne l'UNECA.

Grâce aux actions conjuguées de l'OMS, de l'ONUSIDA et du Global Fund entre autres, l'accès à un traitement antirétroviral s'est considérablement amélioré ces dernières années, y compris et surtout en Afrique. Alors qu'en 2003 l'accès à ce type de thérapie était couteux et très minoritaire, en 2012, 9 millions de personnes en bénéficiaient, et la tendance s'accélère, visant le cap symbolique des 15 millions de personnes ayant un accès à ces médicaments comme fixé lors de l'Assemblée générale consacrée au VIH/sida en juin 2011. Ainsi, le Rwanda, la Namibie et le Botswana peuvent déjà se targuer d'offrir un accès universel à la thérapie antirétrovirale (soit selon l'UNECA au moins 80% de la population qui en a besoin qui a accès à ces traitements). Les Comores sont également dans le peloton de tête. D'après l'ONU, ce sont près de 6,6 millions de vies qui ont été sauvées depuis 1995 grâce au traitement antirétroviral.

Le Sénégal est peu touché concernant le sida. Le rapport du gouvernement sénégalais sur les OMD 2013 indique que le taux de séroprévalence du sida entre 2005 et 2010-2011 est resté le même à 0,7% des hommes et des femmes de 15 à 49 ans.

La cible 6.C porte sur la maîtrise des grandes maladies telles que le paludisme et la tuberculose. Grâce aux actions conjuguées de l'OMS, du Global Fund, de GAVI Alliance et d'autres organismes, entre 2000 et 2012 la mortalité liée au paludisme a baissé de 42% (équivalant à 3,3 millions de vies sauvées dont d'après l'ONU 90% d'enfants). En 2012, cependant, près de 207 millions de personnes ont été infectées par le paludisme pour 627'000 morts. Les contaminations se

concentrent essentiellement autour de 17 pays dont la RDC et le Nigeria qui à eux seuls représentent 40% de la mortalité mondiale. Cette réduction de la mortalité repose principalement sur deux éléments :

- la distribution de 700 millions de moustiquaires entre 2004 et 2013 (36% de la population vivant dans les zones à risques est couverte) ;
- un traitement préventif de la maladie avec en particulier de l'artémisinine (le nombre de traitements distribués est passé de 11 millions en 2005 à 331 millions en 2012) ainsi que la distribution de tests de détection rapide (entre 2005 et 2012 leur distribution est passée de 200'000 à 205 millions d'unités).

Cependant, depuis la crise économique de 2008, les financements dédiés à la lutte contre le paludisme ont baissé remettant en cause la dynamique lancée par la communauté internationale. Ainsi, en 2012, se sont près de 2,6 milliards de dollars qui manquaient pour atteindre l'objectif annuel.

En 2012, près de 1,3 million de personnes sont décédées suite à la tuberculose. La maladie connaît un recul lent (2% entre 2011 et 2012) mais constant dans la plus part des régions du monde, ce qui fait dire aux experts onusiens dans le rapport OMD 2014, que « *la cible OMD qui consiste à arrêter et à inverser l'incidence de la tuberculose sera atteinte* ». En outre, toujours d'après ce rapport, la réduction du taux de mortalité de moitié par rapport à 1990 devrait être atteinte (comme prévu par l'Initiative Halte à la tuberculose lancée par l'OMS en 1998). En 2011 ce sont près de 87% des patients diagnostiqués qui ont été traités avec succès. Entre 1995 et 2012, 56 millions de personnes ont reçu un traitement, soit 22 millions de vies sauvées! Cependant, comme pour le paludisme, la tuberculose subit les effets de la crise économique mondiale. Ainsi, au niveau actuel, d'après le rapport de l'UNECA sur les OMD 2013 ce sont 3 milliards de dollars qui manquaient pour atteindre l'objectif annuel.

En Afrique, d'après l'UNECA, sur les 43 pays concernés par le paludisme, 8 ont réduit de

plus de 75% son incidence : l'Algérie, le Botswana, le Cap vert, la Namibie, le Rwanda, São Tomé et Príncipe, l'Afrique du Sud et le Swaziland. L'Erythrée est en très bonne voie de rejoindre ce groupe, tandis que la Zambie et Madagascar ont fait d'immenses progrès dans ce sens. Toujours d'après elle, 41 pays avaient une politique active contre le paludisme en 2011 (distribution de moustiquaire et traitements).

Enfin, la tuberculose a été stoppée et la tendance de propagation renversée en Afrique. La mortalité liée à cette maladie a chuté de 41% depuis 1990. Le déclin de son incidence est plus rapide sur le continent que dans le reste du monde (3,1% par an). La Côte d'Ivoire, le Kenya, le Lesotho, la Namibie, la Tunisie et le Maroc se sont particulièrement distingués par la détection et le traitement de la tuberculose.

De son côté, le Sénégal a connu des progrès très faibles en matière de lutte contre la tuberculose. D'après les données disponibles pour le pays sur le portail statistique des OMD de l'ONU, le nombre de nouveaux cas de malades touchés par cette maladie pour 100'000 habitants est passé de 1990 à 2011 de 138/100'000 à 136/100'000. Bien que d'après le rapport OMD 2013 du gouvernement sénégalais, il est indiqué que le paludisme était en recul au Sénégal, aucun chiffre n'est donné aussi bien dans le rapport que sur le site Internet de l'ONU, rendant toute évaluation pour le public impossible.



OMD 7 : assurer un environnement durable

Il s'agit d'un OMD où l'on retrouve pêle-mêle des questions portant sur l'environnement, le climat et les questions d'insalubrité.

La cible 7.A porte sur l'intégration « des principes du développement durable dans les politiques et programmes nationaux et inverser la tendance à la déperdition des ressources environnementales ».

Il existe dans de nombreux pays, des lois soutenant une gestion durable des forêts, mais il faut noter que les forêts disparaissent à un rythme très élevé malgré des politiques forestières et l'existence de ces lois (pays du bassin du Congo).

A cet effet, la déforestation représente une sérieuse menace à la durabilité environnementale et met en péril les progrès accomplis vers l'éradication de la pauvreté et de la faim. 13 millions d'hectares de forêts ont disparu par an entre 2000 et 2010 pour faire place à l'expansion des zones urbaines et à une agriculture intensive. En Afrique, les principaux facteurs humains de la déforestation sont le bois de chauffe, les coupes illégales à destination de l'industrie, l'huile de palme et les mines. Les causes naturelles sont également à mettre en avant comme l'érosion et le réchauffement climatique (désertification en Afrique).

Les émissions mondiales de CO² ont connu une progression de 48,9% depuis 1990, progression qui s'est fortement accélérée depuis 2000 avec le développement de certains pays asiatiques. Les pays en développement ont dépassé les pays développés en termes d'émission de CO² entre 1990 et 2011, représentant 58% des émissions totales à la dernière date mentionnée. En Afrique,

34 pays ont augmenté leurs émissions, mais la part du continent dans les émissions mondiales reste faible. Dans ce contexte, la CoP 21 de Paris sera déterminante pour fixer des objectifs universels ambitieux de réduction d'émission d'autant plus que l'Afrique est l'une des principales victimes du réchauffement climatique.

On remarquera, au passage, que depuis l'adoption du Protocole de Montréal relatif aux substances qui appauvrissent la couche d'ozone (1987), celles-ci ont quasiment disparu des modes de consommation au niveau mondial (-98% entre 1986 et 2013).

La cible 7B ambitionne de son côté de « réduire la perte de la biodiversité et atteindre, d'ici à 2015, une diminution significative du taux de perte ».

D'après les dernières statistiques, paradoxalement, les zones protégées sont en augmentation. Elles représentent 14% des zones terrestres et marines côtières. La Convention sur la Diversité Biologique (CDB) a fixé pour objectifs d'atteindre 17 % de couverture des zones terrestres mondiales et 10 % des zones côtières et marines avant 2020 (selon les derniers chiffres disponibles la proportion actuelle est de 14,6 % des zones terrestres et 9,7 % des zones côtières marines). En Afrique du Nord ces zones dans leur ensemble sont passées de 2,9% à 6,9% et en Afrique Subsaharienne de 10,7% à 15,2% (au dessus de la moyenne mondiale pour cette dernière). De son côté, d'après le gouvernement sénégalais, la proportion d'aires protégées dans un but de sauvegarde de la biodiversité est passée de 8 % en 2001 à 11 % du territoire depuis 2005 tandis que l'ONU constatait que le couvert forestier diminuait de 48,6% en 1990 à 44% en 2010.

L'érosion des populations d'espèces menacées d'extinction continue d'après la Liste rouge de l'IUCN. Cette question est particulièrement problématique étant donné le rôle majeur que jouent certaines espèces, notamment concernant la pollinisation des végétaux ; on pense en particulier aux cultures. Curieusement, le rapport 2013 sur les OMD de l'UNEP fait l'impasse sur cette cible.

La cible 7C porte sur « réduire de moitié, d'ici à 2015, le pourcentage de la population n'ayant pas un accès durable à l'eau potable et à un assainissement de base ».

D'après les chiffres proposés par l'ONU dans son dernier rapport 2014 sur les OMD, l'accès à une source d'eau potable améliorée est devenu une réalité pour 2,3 milliards de personnes depuis 1990.

Certaines régions du monde ont déjà atteint cet objectif comme l'Asie du Sud, l'Asie de l'Est ou la zone Amérique latine et Caraïbes. Pour l'Afrique du Nord et l'Afrique subsaharienne ce n'est pas encore le cas, malgré de gros efforts de cette dernière (la proportion de la population utilisant une source d'eau potable améliorée entre 1990 et 2012 est passée de 48% à 64%). L'Afrique compte pour 40% de la population mondiale qui n'a pas accès à l'eau potable d'après l'UNECA. Pour comparaison, à l'échelle mondiale, la proportion de la population ayant accès à une source d'eau potable améliorée était passée de 76% en 1990 à 89 % en 2012. La cible sur l'eau a donc déjà été atteinte d'après l'ONU.

D'après le gouvernement sénégalais, le pays a connu de grands progrès en la matière, le taux d'accès à l'eau potable est de 89,5% en 2012 (dont 99,6% en zone urbaine et 81,2% en zone rurale). Pour l'ONU ce taux d'accès à l'eau potable était de 73,4% en 2011.

La question des conditions sanitaires reste entière. La cible portant sur l'accès à des sanitaires ne sera probablement pas atteinte d'après l'ONU, malgré des progrès en la matière. 49 % de la population mondiale avait accès à des sanitaires en 1990, pour 64 % en 2012, soit tout de même 2,5 milliards de personnes laissées de côté à l'heure actuelle (la cible propose pour 2015 75%). Selon l'UNECA, 612 millions de personnes en Afrique en 2010 n'avaient pas accès des installations sanitaires. La question se pose en particulier en zone rurale. Seuls l'Algérie, l'Égypte, la Libye, le Malawi, le Maroc, le Rwanda, l'Afrique du Sud et le Swaziland avait un taux d'accès aux installations sanitaires supérieur à 50% en zone rurale.

Le Sénégal est en retard sur cette question. Le taux d'accès des ménages à des systèmes améliorés d'assainissement est de 62,4% en milieu urbain et de 35,6% en milieu rural en 2012 (pour l'ONU 51,4% en 2011). Bien que les conditions s'améliorent en ville, le pays n'attendra probablement pas cette cible, plombé par les mauvais résultats dans les zones rurales.

La dernière cible, la cible 7.D, enfin veut « améliorer sensiblement, d'ici à 2020, les conditions de vie d'au moins 100 millions d'habitants de taudis ».

Bien que cette cible ait été atteinte rapidement au niveau mondial (la cible manquait clairement d'ambition et curieusement elle n'était pas exprimée en pourcentage de la population comme la plupart des cibles OMD), paradoxalement le chiffre absolu de pauvres vivant dans des taudis a augmenté depuis 1990. Fin 2012, près de 33 % des habitants des villes dans les régions en développement vivaient encore dans des taudis. En chiffres absolus, cela donne 650 millions de personnes vivant dans des logements inadéquats en 1990 et 863 millions en 2012. La part de personnes vivant dans ces habitats demeurait très élevée en Afrique subsaharienne en 2012 (62% de la population totale) pour seulement 13% en Afrique du Nord. L'UNECA fait également l'impasse sur cette question.

D'après le site sur le suivi des OMD de l'ONU, le Sénégal a obtenu de bons chiffres en matière de réduction des citadins vivant dans les taudis. On est passé entre 1990 et 2009 de 70,6% à 38,8% de personnes vivants dans ce type d'habitat (le pays appartient à la catégorie haute proportion d'habitants vivant en milieu insalubre).



OMD8 : Mettre en place un partenariat mondial pour le développement

L'OMD 8 intitulé : « mettre en place un partenariat mondial pour le développement » est celui qui contient le plus de cibles (6 au total), en apparence sur des thèmes très distincts. Le point commun de ces cibles n'est pas le thème traité mais plutôt l'approche ou la dimension.

La cible 8.A portant sur la mise en place d'un « système commercial et financier ouvert, réglementé, prévisible et non discriminatoire » a été confrontée au blocage du cycle de Doha alors qu'en parallèle prolifèrent les accords de commerce régionaux manifestant une certaine tendance de fond vers ce que le Professeur Bhagwati a appelé « assiette de spaghetti », c'est-à-dire un enchevêtrement de règles d'origines. On pensait que l'adoption du Paquet de Bali, issu de la 9e Conférence ministérielle de l'OMC (3-7 décembre 2013), relancerait le système commercial multilatéral. Cependant, suite aux divergences profondes et non résolues au cours de l'été 2014 (voir Horizon 2015 de juillet), la crise semble menacer de nouveau l'ensemble du système de paralysie.

Néanmoins, comme le rappelle le rapport sur les OMD 2014, fruit des efforts de libération commerciale résultant du cycle de l'Uruguay, 80% des exportations des pays en développement vers les pays développés bénéficiaient en 2012 de la franchise en droits de douane. A ce titre, à travers sa fonction de surveillance l'OMC a pu contribuer à contenir les pressions protectionnistes.

Dans ce cadre, le commerce entre l'Afrique et le reste du monde a augmenté, les pays émergents (Chine, Inde, Turquie, etc.) prenant le relais d'un Occident en plein doute. En outre, à travers la réalisation du projet de l'Union africaine de Zone de libre échange continentale, un effort va être porté dans les années à venir pour doper le com-

merce intra africain afin qu'il devienne un puissant relais de croissance (voir l'Agenda 2063).

En tant que PMA, le Sénégal bénéficie dans ce cadre d'un accès au marché sans contingents et sans droits de douane dans les pays développés. A l'exception des Etats-Unis, le taux de couverture pour l'ensemble des PMA est de 100% ou presque. Cependant, au titre de l'AGOA, le Sénégal bénéficie sur le marché américain de cette forme de préférence pour près de 1800 produits, en plus du traitement accordé à l'ensemble des pays en développement à travers le Traitement Généralisé de Préférences (TGP). De même, à l'instar de l'Inde, de la Chine et du Brésil, des pays en développement commencent à octroyer ces préférences commerciales. Cependant, la pérennité de ces mesures unilatérales se pose à terme compte tenu des pressions vers la conclusion d'accords régionaux commerciaux. A ce titre, on peut signaler la décision du 10 juillet 2014 des chefs d'Etats et de gouvernements de la CEDEAO de signer l'Accord de Partenariat Economique (APE) avec l'Union européenne. L'AGOA expirant à la fin 2015, cette question démontre toute son importance.

Par ailleurs, au regard du suivi des OMD et du cadre d'accélération sous-jacent en 2013, le gouvernement sénégalais a identifié la dégradation des termes de l'échange comme un enjeu national important au regard du rôle du commerce comme un moteur du développement.

Les cibles 8.B et 8.C portent sur l'aide apportée aux besoins particuliers des PMA, pays en développement sans littoral et les petits Etats insulaires en développement dont la caractéristique principale repose sur l'Aide Publique au Développement (APD). L'APD nette des pays développés a augmenté de 6,1% en termes réels par rapport à 2012, pour atteindre la somme totale de 134,8 milliards de dollars. L'aide bilatérale (qui représente 63% de l'aide totale en Afrique en 2012 d'après l'UNECA) a suivi la même tendance (+2,3%) ainsi que les contributions de base aux organisations internationales (+6,9%). Ces chiffres s'expliquent par un rattrapage après deux années de baisse suite à la crise économique de 2008 et la contraction des budgets des pays de l'Eurozone, la plupart membres du Comité de l'Aide au Développement (CAD) de l'OCDE (les principaux pays donateurs).

Les plus gros contributeurs restent les Etats-Unis, le Royaume-Uni, l'Allemagne, le Japon et la France. Cependant, seuls le Danemark, le Luxembourg, la Norvège, la Suède et le Royaume-Uni ont réussi à tenir la barre symbolique fixée par l'OCDE dans les années 1970, des fameux 0,7% du revenu national brut. En outre, il ne faut pas oublier l'aide apportée par les pays non membre de l'OCDE qui est en forte hausse depuis plusieurs années, notamment la Chine, la Russie et les pays de la péninsule arabique. Par exemple, les Emirats Arabes Unis (EAU) ont consacré 1,25% de leur revenu national brut à l'aide pour le développement, ce qui en fait en 2013 le pays qui a fait le plus gros effort à l'échelle mondiale.

Paradoxalement, d'après le rapport sur les OMD 2014, « l'aide va de moins en moins aux pays les plus pauvres ». Ainsi, toujours selon la même source, « l'aide bilatérale nette à l'Afrique a baissé de 5,6% », et les perspectives ne sont pas meilleures. Consciente de cette tendance, la communauté internationale s'est penchée sur les sources alternatives de financement dans le cadre de la formulation de l'Agenda de développement post-2015. D'ailleurs, une Conférence internationale sur le financement du développement se tiendra du 13 au 16 juillet 2015 à Addis-Abeba en Éthiopie.

Au Sénégal, d'après le rapport OMD 2013 du gouvernement, l'APD que reçoit le pays tourne en moyenne autour de 500 milliards de Fr. CFA (soit près d'1 milliard de dollars) par an. Les envois de la diaspora dépassent l'APD depuis 2007 et le pays attire de plus en plus d'Investissement Directs Etrangers (IDE).

Autre domaine du Partenariat mondial : la cible 8.D sur le problème de la dette des pays en développement. Depuis 2000, la charge de la dette des pays en développement a fortement diminué, passant de 12% à 3,1% (en proportion des recettes tirées des exportations) grâce, d'après l'ONU, à une meilleure gestion et en particulier des programmes de réduction de l'endettement (mais aussi de l'expansion du commerce). En 2013, toujours d'après l'ONU, 39 pays étaient en droit de bénéficier d'un allègement de la dette au titre de l'Initiative en faveur des pays pauvres très endettés (PPTE) ; sur ce groupe d'Etats, 36 ont pu faire fondre

leur dette pour un montant total de 57,3 milliards de dollars. 35 d'entre eux ont bénéficié d'un allègement complet de la dette « au titre de l'Initiative d'allègement de la dette multilatérale ». Ainsi, grâce aux deux programmes mentionnés précédemment, le Sénégal a bénéficié d'une remise de dette du FMI, de la Banque mondiale et de la BAD pour un montant total de 3,7 milliards de dollars.

La cible 8.F porte sur l'accès au plus grand nombre des nouvelles technologies de l'information et des communications, reposant sur la coopération avec le secteur privé. Les nouvelles technologies sont un facteur transcendant du développement au sens large et apparaissent d'ailleurs dans de nombreuses propositions d'ODD.

Au niveau mondial, le nombre d'abonnements à des téléphones portables a explosé entre 2005 et 2014 (de 2,2 milliards à 6,9 milliards d'abonnements). Ce décollage a largement profité à l'Afrique qui est devenue leader dans le développement d'applications pour la téléphonie mobile (voir les rôles du Kenya et du Sénégal entre autre). Toujours à l'échelle planétaire, le nombre d'utilisateurs d'Internet est passé entre 2005 et 2014 à 2,9 milliards de personnes, alors que le nombre de lignes téléphoniques fixes stagnait (de 1,2 milliards à 1,1 milliards de lignes). Il faut préciser qu'en Afrique l'accès à Internet se fait largement à travers la téléphonie mobile, parant en cela le déficit d'infrastructure en la matière. En 2014, d'après l'ONU, 20% de la population africaine avait accès à Internet (ce chiffre était de 10% en 2010).

La cible 8.E sur l'accès aux médicaments de base pour les plus pauvres n'est pas traité dans le dernier rapport sur les OMD 2014 de l'ONU, ni dans celui de l'UNECA de 2013.

Ce sujet fera l'objet d'un article dans le prochain numéro d'Horizon 2015 contenu de la publication du rapport annuel de l'ONU sur l'état du partenariat mondial pour le développement le 18 septembre prochain.

Sources utilisées pour réaliser ce bilan sur les OMD:

[Rapport sur les objectifs du Millénaire pour le développement 2014; ONU, New York, 2014.](#)

[Rapport OMD 2013, sécurité alimentaire en Afrique: enjeux, défis, enseignements; UNECA, Addis Abeba, 2013.](#)

[Indicateurs des Objectifs du Millénaire pour le Développement, site officiel des Nations Unies sur les indicateurs OMD.](#)

[Suivi des OMD 2013 et Cadre d'Accélération au Sénégal, sécurité alimentaire et nutritionnelle ; République sénégalaise, Dakar, septembre 2013.](#)

[45e session ordinaire de la Conférence des Chefs d'Etat et de gouvernement de la CEDEAO, communiqué final; CEDEAO, Accra, 10 juillet 2014.](#)

[New GSP Products Added under AGOA; AGOA.info, Washington, August 2014.](#)

ABREVIATIONS

AGOA: African Growth and Opportunity Act ou Loi sur la croissance et les opportunités en Afrique
 APD: Aide Publique au Développement
 APE: Accords de Partenariat Economique
 BAD: Banque Africaine de Développement
 CAD: Comité de l'Aide au Développement
 CEDEAO: Communauté Economique des États de l'Afrique de l'Ouest
 CoP: Conference of the Parties ou Conférence des Parties
 EAU: Emirats Arabes Unis
 ESPS: Enquête de Suivi de la Pauvreté au Sénégal
 FMI: Fonds Monétaire Internationale
 FNUAP: Fonds des Nations Unies pour la Population
 GAVI: Global Alliance for Vaccines and Immunisation ou Alliance mondiale pour la vaccination et l'immunisation
 GIEC: Groupe d'Experts intergouvernemental sur l'Evolution du Climat
 IDE: Investissement Direct Etranger
 IUCN: the International Union for Conservation of Nature ou Union Internationale pour la Conservation de la Nature
 OCHA: Office des Nations Unies pour la Coordination des Affaires Humanitaires
 OCDE: Organisation de Coopération et de Développement Economiques
 ODD: Objectif de Développement Durable
 OHCHR: Haut commissariat des Nations unies aux droits de l'homme ou Office of High Commissioner for Human Rights
 OIT: Organisation Internationale du Travail
 OMC: Organisation Mondiale du Commerce
 OMD: Objectif du Millénaire pour le Développement
 OMPI: Organisation Mondiale de la Propriété Intellectuelle
 OMM: Organisation Météorologique Mondiale
 OMS: Organisation Mondiale de la Santé
 PPTE: initiative Pays Pauvres Très Endettés
 UNECE: United Nations Economic Commission for Europe ou Commission Economique pour l'Europe des Nations Unies
 ONG: Organisation Non Gouvernementale
 ONUSIDA: programme commun des Nations Unies sur le sida
 PMA: Pays les Moins Avancés
 PNUD: Programme des Nations Unies pour le Développement
 RDC: République Démocratique du Congo
 TGP: Traitement Généralisé de Préférences
 UA: Union Africaine
 UNECA: United Nations Economic Commission for Africa ou Commission économique des Nations unies pour l'Afrique
 UNICEF: United Nations Children's Fund ou Fonds des Nations Unies pour l'Enfance
 ZLE: Zone de Libre Echange

VEILLE DOCUMENTAIRE

[Development of the Post-2015 Framework for Disaster Risk Reduction, Co-Chairs' pre-zero draft; The Third UN World Conference on Disaster Risk Reduction, Sendai, Japan, 2015.](#)

[The New Frontier of Competitiveness in Developing Countries - Implementing Trade Facilitation; UNCTAD, Geneva, 15 August 2014.](#)

[UNCTAD's technical assistance package on trade facilitation; UNCTAD, Geneva, June 2014.](#)

[Phil Cowling, Kristin DeValue, Kenneth Rosenbaum: Assessing Forest Governance: A Practical Guide to Data Collection, Analysis and Use ; UN-REDD/FAO, June 2014.](#)

[The Oceans Economy: Opportunities and Challenges for Small Island Developing States ; UNCTAD, Geneva, 27 August 2014.](#)

[Environmental, Social and Governance \(ESG\) Integration for Banks: A Guide to Starting Implementation ; WWF, Gland, August 2014.](#)

[Sheahan, Megan; Barrett, Christopher B.: Understanding the agricultural input landscape in Sub-Saharan Africa : recent plot, household, and community-level evidence; Policy Research Working Paper, World Bank Group, Washington, August 2014.](#)

[Employment Creation through the Promotion of Sustainable Enterprises in Southern and Eastern Africa - Snapshot 2014; ILO, Geneva, June 2014.](#)

[Trade Policies, Household Welfare and Poverty Alleviation: Case Studies from the Virtual Institute Academic Network ; UNCTAD, Geneva, 2014.](#)

AGENDA - JUILLET 2014

1-4 septembre, 3e Conférence internationale sur les petits Etats insulaires en développement, Apia, Samoa.

5 et 9 septembre, Stratégie internationale de prévention des catastrophes, réunion consultative informelle à composition non limitée sur le cadre de réduction des risques de catastrophe post-2015, UNISDR, Genève.

8 septembre 2014, Réunion de l'OMPI avec les organisations intergouvernementales, les ONG, les associations professionnelles et experts sélectionnés pour le projet sur la propriété intellectuelle et le transfert de technologie: «Les défis communs - Solutions de construction, OMPI, Genève.

8-10 septembre, AR5: leçons apprises du changement climatique, GIEC, Bern, Suisse.

8-10 septembre, 18e réunion sur la Convention de Ramsar, Convention de Ramsar, Gland, Suisse.

10 septembre, lancement du rapport sur le commerce et

le développement 2014, CNUCED, Genève.

11-12 septembre, Evénement de haut niveau de l'Assemblée générale des Nations unies sur l'état des lieux de l'Agenda de développement post-2015: contributions au rapport de synthèse du Secrétaire général, Assemblée générale des Nations unies, New York.

15-17 septembre, Forum mondial de développement des exportations, ITC, Kigali, Rwanda.

15-26 septembre, 61^e session du Bureau du commerce et du développement, CNUCED, Genève.

16 septembre-décembre, 69e Assemblée générale de l'ONU, New York.

16-17 septembre, réunion du Groupe de travail sur l'avenir du GIEC, OMM, Genève.

18 septembre, 47e Session du bureau du GIEC, OMM, Genève.

19 septembre, 9e réunion du Groupe de travail à composition non limitée de la Convention de Bâle, Convention de Bâle, Genève.

22 septembre, événement parallèle au Sommet climatique des Nations unies, en marche à contre-courant, « une Afrique en expansion saisissant les opportunités du changement climatique », sécurité hydrique, alimentaire et énergétique, New York.

22-26 septembre, semaine de standardisation verte, UIT, Pékin, Chine.

23 septembre, Sommet climatique, Secrétariat général des Nations unies, New York.

23 septembre, Forum du secteur privé des Nations unies [sur la finance carbone], UN Global Compact et Banque mondiale, New York.

23-25 septembre, Forum de dialogue mondial sur les salaires et le temps de travail dans les industries du textile, des vêtements, du cuir et de la chaussure, OIT, Genève.

24 septembre, Evénement spécial de haut niveau pour la signature et ratification de la Convention de Minamata sur le mercure, New York.

ANNONCES

Le *think tank* Africa 21 (www.africa21.org) est une association créée à Genève en 2011 et reconnue d'utilité publique par les autorités suisses en 2012.

De par sa nature et son mode de fonctionnement, l'association est en recherche constante de nouveaux membres et de contributeurs.

Recherche de contributeurs et de bénévoles

Nous recherchons des spécialistes des questions liées à la diplomatie du développement socio-économique et de la protection de l'environnement mais également des thématiques de l'intégration régionale en Afrique.

De même, toute personne susceptible de nous aider dans le fonctionnement au quotidien de l'association est la bienvenue (administration, comptabilité, recherche de financement, réseautage).

Recherche de partenaires

Notre structure ne saurait se développer sans l'aide de partenaires. C'est pourquoi nous recherchons des:

- partenaires de recherche (*think tank* africains ou non, structures académiques, entreprises de conseil, organisations publiques ou internationales), pour faire de l'échange d'information et d'expertise, mais aussi monter des projets;
- partenaires financiers et logistiques (sous forme de mécénat, de sponsoring et de facilités matérielles).

Africa 21 recherche également des missions de consulting. Merci de nous consulter pour avoir plus de détails.

Africa 21 organise régulièrement des cafés diplomatiques sur ses thèmes de prédilection. Si vous souhaitez participer aux cafés, n'hésitez pas à nous écrire. Nous vous ajouterons à la liste d'invitation.

Pour toute remarque concernant le contenu de cette lettre ou si vous souhaitez répondre à notre appel, n'hésitez pas à contacter le responsable de l'édition Julien Chambolle à:

julien.chambolle@africa21.org

Equipe de rédaction

Responsable éditorial: Julien Chambolle

Responsable scientifique: Alejandro Gómez López

Contributions scientifiques: Dr. Jihene Malek, Rafal Baranowski.

La lettre d'information *Horizon 2015* est diffusée auprès de 4900 personnes.

SPONSOR

Avec le soutien de la



AFRICA 21 SOUTIENT

SafePlanet

Africa 21 soutient la campagne de sensibilisation du Programme des Nations Unies pour l'Environnement (PNUE) et de l'Organisation des Nations Unies pour l'Alimentation et l'Agriculture (FAO), en faveur de la protection de l'environnement et de la santé humaine contre les effets des produits chimiques et des déchets dangereux. Pour en savoir plus sur « *Safe planet* », **[cliquez ici.](#)**

Crédit image: ONU, OIT, OMS